

L'athlé a 50 ans

27 Avril 2024

14 h au stade Gaston Amy à
Montreuil Bellay

1 9 7 4
2 0 2 4

Inscriptions/ Renseignements :
<https://uamathle.wordpress.com>
uamathletisme50@gmail.com



REGLEMENT GENERAL DU MEETING 2024

ORGANISATEUR :

Club : Union athlétique Montreuillaise. Club d'Athlétisme du Pays Saumurois

Date : Samedi 27 avril 2024

Lieu : Stade Gaston Amy, La Herse, 49260 MONTREUIL BELLAY

DISPOSITIONS LEGALES :

Responsabilités : L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vols, pertes ou dégradations qui pourraient se produire lors des épreuves.

Droit à l'image : Du fait de son inscription, le coureur reconnaît à l'organisateur le droit d'utiliser les photos ou films réalisés le jour de l'épreuve, sans contrepartie, pour le besoin de la communication à venir du Meeting.

Assurance individuelle accident :

- Les licenciés FFA sont couverts par l'assurance liée à leur licence 2023.2024.

- Pour les courses nature, marche nordique et courses des familles, joindre la photocopie de la licence ou le certificat médical daté de moins d'1 an au jour de la compétition mentionnant « sans contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou course à pied en compétition (ou sport en compétition ou discipline en compétition) »

- Pour les personnes mineures, joindre l'autorisation parentale, mise en ligne sur le site du club (<https://uamathle.wordpress.com>) ainsi que le questionnaire santé.

La présentation, pour les mineurs, d'une attestation de réponse négative à chacune des rubriques du questionnaire de santé est requise en lieu et place du certificat médical. Dans le cas contraire, et en cas d'une ou plusieurs réponses positives, un certificat médical mentionnant « sans contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou course à pied en compétition (ou sport en compétition ou discipline en compétition) » datant de moins de six mois devra être fourni.

INSCRIPTIONS ET CONTACTS :

Catégories d'âges autorisées :

Le meeting sur piste : A partir des U18. Participant(e)s né(e)s en 2008 et avant.

La marche nordique : A partir des U18. Participant(e)s né(e)s en 2008 et avant.

Les courses nature 3 et 6 Kms : A partir des U18. Participant(e)s né(e)s en 2008 et avant.

La course nature enfants : U12 (2013), U 14 (2010.2009).

La course des familles : Ouverte à tous. Enfants à partir de U10 (2017) et avant.

Clôture des inscriptions : samedi 13 avril 2024 à 23H59.

Inscriptions par internet sur le lien suivant :

<https://uamathle.wordpress.com>

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScyychVzSQIWFKKnUog5YbUqRDFu3a3BFz-ZYI5q8Ku2Oqfyw/viewform?usp=pp_url

CONFIRMATION ENGAGEMENTS :

Tout athlète inscrit devra confirmer son engagement le jour du meeting au secrétariat inscription. La clôture de confirmation des engagements se fera $\frac{3}{4}$ heure avant chaque épreuve.

Tout engagement non confirmé le jour du meeting ne sera pas pris en compte et l'athlète ne sera pas engagé aux épreuves.

DOSSARDS DES COURSES :

Les athlètes inscrits et participants se verront attribuer un dossard. Le dossard sera à retirer au secrétariat inscription, le jour du meeting.

Le dossard sera donné lors de la confirmation de l'engagement.

LES SERIES DES COURSES :

En cas de plusieurs séries dans les courses, les séries seront composées en fonction des performances d'engagement qui auront été données par l'athlète lors de son inscription et vérifié par le SIFFA.

Accéderont à la finale du 100m femmes et du 100m hommes les 6 meilleurs temps. Ces finales se dérouleront en clôture du meeting.

Pour les finales les couloirs 3/4/5/6 seront tirés au sort entre les 4 premiers temps chronométrés, les couloirs 1 et 2 entre les 5° et 6° temps chronométrés.

LES CONCOURS

-Longueur : femme / homme : 3 essais + 3 essais pour les 8 meilleurs toutes catégories.

ANNULATION DU MEETING :

En cas de force majeure, d'un nombre insuffisant d'engagements, d'évènement climatique ou tout autre évènement mettant en danger la sécurité des participants, l'organisateur se réserve le droit de modifier ou d'annuler les épreuves du meeting.

PROGRAMME ET HORAIRES :

L'organisateur se réserve le droit de modifier les horaires si besoin, en fonction du nombre d'engagés. Toute modification d'horaire sera signalée et diffusée sur le site du club organisateur.

Horaires	Epreuves		Horaires	
	Epreuves piste	Hors piste		
 14H00		Longueur F	Course des familles	 14H00
14H15				
14H30			Courses nature	14H30
14H45	100 m F et G		Marche nordique	
			Course nature BE/MI	14H35
15H10		Longueur H		
15H20	400 m F et G			
15H50	1000 m F et G			
Clôture	Finales 100 m F et G			

RECLAMATION :

Si une réclamation quelconque doit être faite, elle devra se faire le jour du meeting dans un délai de 30mn après l'affichage des résultats et auprès du juge arbitre. Aucune réclamation ne sera prise en compte après ce jour.

Si la réclamation porte sur le règlement officiel seul le juge arbitre validera ou non la réclamation.

RESULTATS :

Les résultats seront affichés sur place et disponibles sur les réseaux de l'évènement dès le lendemain.

PARTICIPATION :

L'inscription et la participation à toutes épreuves du meeting implique l'acceptation du présent règlement par tous les participants

RÉCOMPENSES :

Des primes seront octroyées aux 3 premier(ère)s toutes catégories sur les épreuves suivantes :

- Femmes : Longueur, 100 m , 400 m

et 1000 m

- Hommes : Longueur, 100 m, 400 m

et 1000 m

1°	2°	3°
100€	50€	30€

Les primes seront transmises sous 15 jours par virement bancaire après réception du RIB de l'athlète. Pour les autres épreuves, les récompenses seront réalisées toutes catégories confondues au classement scratch.

MEDICAL :

Présence d'un corps médical (pompiers, secouristes).

CONTROLE ANTIDOPAGE :

Un contrôle antidopage pourra être réalisé inopinément sur les différentes épreuves.

